



# Ouragan Matthew

---

## Rapport de situation #5

### Les faits saillants

- Matthew, ouragan de catégorie 4, a touché de plein fouet la péninsule sud d'Haïti, le mardi 4 octobre, avec des vents violents soufflant à plus de 220 km/h. Il devait frapper le sud des États-Unis ce jeudi. Le bilan du passage de l'ouragan Matthew sur le pays, s'est encore alourdi : **271 morts, 3 disparus, 18 blessés et 61.537 personnes dans 192 abris.**
- Le Secrétariat permanent de gestion des risques et des désastres, de concert avec le Centre national de météorologie, a annoncé la levée de l'alerte, ce 5 octobre, par rapport aux forts vents et aux fortes pluies. Il exhorte cependant la population des zones à risques d'inondation, de glissement, d'éboulement et d'effondrement à maintenir la vigilance.
- Le Service maritime et de la navigation d'Haïti (Semanah) a levé l'interdiction du trafic de cabotage dans le golfe de la Gonâve, mais maintient toujours cette mesure pour la côte Nord et la côte sud du pays.
- À la date du 5 octobre, le Premier ministre a rencontré, les chefs d'agence et les bailleurs autour de la situation provoquée par l'ouragan Matthew. Un peu avant, une rencontre de coordination de l'Equipe humanitaire pays (HCT) s'était tenue autour des premières informations sur le bilan de l'ouragan Matthew, à travers le pays, afin de prendre les dispositions pour mener des évaluations communes.
- Les priorités demeurent pour le Gouvernement la distribution d'eau, de nourriture et de médicaments aux personnes dans les abris provisoires et dans les communautés.
- Le rétablissement des voies de communication routières demeurent l'une des priorités du Gouvernement. Les TPTC ont rétabli la circulation entre Port-Salut et Port-à-Piment où la route était coupée à la suite du passage de Matthew. L'axe routier reliant Anse-à-Veau et Baradères via Petit-Trou de Nippes est également rouvert.



**SYSTÈME NATIONAL DE GESTION  
DES RISQUES ET DES DÉASTRES  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE**

## **Centre d'opérations d'urgence national**

- Les abris sont fermés dans le département du Sud-Est et les hébergés sont rentrés chez eux. À la date du 6 octobre, 61.537 personnes sont hébergées au niveau de 192 abris répartis dans 6 départements du pays. Il s'agit de l'Artibonite, du Centre, de la Grand-Anse, du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Sud, où les chiffres de personnes en abris continuent d'augmenter.
- Les distributions d'articles divers, de nourriture et d'eau se poursuivent dans les abris provisoires à l'initiative d'institutions gouvernementales et d'organisations partenaires. Les mairies des Nippes et du Nord-Ouest prennent elles-mêmes en charge les abris provisoires de leur commune respective.
- Au moins 178 écoles sont affectées par l'ouragan Matthew dans plusieurs départements, du pays, certaines d'entre elles sont détruites.
- Un premier vol humanitaire est arrivé à Port au Prince en provenance du Venezuela apportant 3.000 couvertures de laine, 3.000 imperméables, plus de 3.600 kg de sardines, 800 matelas, etc.
- L'Agence caribéenne pour la gestion d'urgence des catastrophes (CDEMA) déploie, à partir du 7 octobre, quatre experts en coordination pour appuyer les structures départementales de protection civile dans le Sud et la Grand-Anse
- Le département d'État américain a dépêché une mission avec une flotte militaire transportant des produits non alimentaires pour le renflouement des dépôts de l'Organisation internationale pour les migrations.

### **Date et heure**

Jeudi 6 octobre 2016 (minuit).

### **Période couverte**

Le présent rapport couvre la période allant du 5 octobre à midi jusqu'au jeudi 6 octobre 2016 à minuit.



## Contexte général

La tempête tropicale Matthew a pris naissance dans la Caraïbe dans l'après-midi du 28 septembre 2016. Le système s'est renforcé pour devenir, le vendredi 30 septembre, un ouragan de catégorie 5 avant de régresser, le lendemain, en catégorie 4 et de toucher la péninsule sud d'Haïti quelques 72 heures plus tard. Le Centre d'opérations d'urgence national et différents centres d'opérations d'urgence à travers les cinq départements les plus touchés restent activés pour coordonner les actions de premières réponses.

## Situation météorologique

À la date du 6 octobre, le Centre national de météorologie a confirmé que le dangereux ouragan Matthew laissait définitivement la région caribéenne pour se diriger vers la Floride. Il a également annoncé qu'une puissante onde tropicale, localisée à l'Est des petites Antilles en début de journée, apporterait des averses orageuses sur notre île ce week-end notamment samedi.

## Bilan des dégâts

À la date du 6 octobre, le bilan, encore provisoire, lié au passage de Matthew, s'élève à 271 morts, 3 disparus et 186 blessés. L'ouragan, qui a ravagé plusieurs communes de la péninsule Sud, a occasionné des dégâts matériels considérables. Plus de 115.000 familles sont sinistrées. Les premières estimations font état de 25.160 maisons fortement endommagées, près de 500 maisons détruites et 178 écoles affectées. Des dégâts importants sont également enregistrés sur les plantations et le bétail. Par ailleurs, 61.537 personnes sont encore dans les abris provisoires, dont la plupart sont directement assistées par les autorités, principalement le ministère des Affaires sociales, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales et les mairies, avec la Croix-Rouge haïtienne en appui.

## Tableau estimatif du bilan partiel des dégâts

Département	Dégâts humains			Evacuation (72h max)			Protection
	Morts	Disparus	Blessés	Personnes hébergées en abris provisoires	Abris d'évacuation ouverts	Personnes évacuées chez des amis/famille	Cas de protection
Artibonite	3	2	10			545	



	Dégâts humains			Evacuation (72h max)			Protection
Centre				17	1	1	
Grand-Anse	143		80	14,000	28		349
Nippes	6		4	7,866	112		
Nord							
Nord-Est							
Nord-Ouest	1		1	388	9	15	
Ouest	34		65	3,877	31		
Sud	78	1	20	35,389	10		
Sud-Est	6		6	0	0	28	
<b>TOTAL</b>	<b>271</b>	<b>3</b>	<b>186</b>	<b>61,537</b>	<b>192</b>	<b>589</b>	<b>349</b>

## Actions entreprises

### 1. Coordination

Des rencontres régulières sont réalisées entre le Gouvernement et les structures du Système national de gestion des risques et des désastres, à travers le Centre d'opération d'urgence national, pour l'organisation des actions de réponse.

Les évaluations sectorielles sont initiées au niveau des départements du Sud et des Nippes, mais mériteraient d'être renforcées.

La mobilisation des ressources pour l'assistance aux victimes doit se poursuivre. Le Gouvernement avait subventionné chaque commune jusqu'à hauteur de 300 mille gourdes pour des actions de sensibilisation, d'évacuation et de réponse aux urgences liées à Matthew. Des Délégations départementales ont reçu entre 1 et 2 millions de gourdes.

L'équipe d'appui et de coordination de type UNDAC (*United Nation Disaster Assessment and Coordination*), a été déployée dans les départements du Sud et de la Grande Anse, le mercredi 5 octobre 2016, et ont planifié d'autres de reconnaissance.

Le Centre d'opérations d'urgence national continue d'assurer la coordination avec tous les secteurs, mais surtout la mise en branle des stratégies indiquées en vue de conduire les évaluations sectorielles et les activités de relèvement immédiat.



Le 5 octobre, une équipe mixte de la DPC, l'UNDAC et la Minustah ont effectué un survol aérien des départements du Sud, Nippes et la Grand-Anse afin d'avoir une première estimation des dégâts.

## 2. Gestion de l'alerte

Le Secrétariat permanent de gestion des risques et des désastres, de concert avec le Centre national de météorologie, a annoncé la levée de l'alerte, ce mercredi 5 octobre, par rapport aux forts vents et aux fortes pluies. Il exhorte cependant la population des zones à risques à maintenir la vigilance.

## 3. Information du public

A date, plus de 8 conférences de presse ont été tenues par le Gouvernement et les structures de protection civile, soit au Centre d'opérations d'urgence national, soit au Palais national. Ces rencontres ont permis de souligner les actions prioritaires entreprises sont à signaler.

L'animation des réseaux sociaux et des plateformes de communication de la protection civile est maintenue. Une cellule d'écoute a été activée au niveau central, pour les revues de presse nationale et internationale.

## 4. Gestion des abris provisoires

La situation dans les abris varie d'un département à l'autre. Dans le Sud-Est, les abris sont fermés et les hébergés sont rentrés chez eux. Au niveau du département du Sud, les abris continuent de se remplir

## 5. Évaluations sectorielles

### Secteur Infrastructures

#### • Voies de communication et télécommunication

Département	Commune	États des routes
Artibonite	Gonaïves	Tronçon de route Gonaïves Anse-Rouge, coupé par l'eau de mer.
	Saint-Marc	Le port de Saint-Marc est endommagé
	Terre-Neuve	Le tronçon, qui relie le centre-ville et 3 <sup>e</sup> section communale Lagon est complètement coupé Route entre Anse-Rouge et Gonaïves coupée par l'eau de mer
Grand'Anse	Ensemble du	La communication routière intercommunale est



Département	Commune	États des routes
	département	difficile à travers le département.
Nippes	Miragoâne	Route coupée entre Miragoâne et Petite Rivière de Nippes  <i>Intervention des TPTC</i>
Nord-Est	Mombin Crochu	Route coupée entre Bois Lorince et Mombin Crochu
		Route coupée entre Carice et Mombin Crochu (Morne Trémin)
		Route coupée entre Carice et Mombin Crochu
	Vallières	Route coupée entre l'Acul Samedi et Vallières
Ouest	Fond-Verrettes	Route coupée entre Fond-Verrettes et Galette Ti Bois.
	Petit-Goâve.	Nationale #2 est coupée à hauteur de Petit-Goâve.
Sud	Anglais	Route coupée entre les Anglais et Tiburon
	Maniche	Cette commune reste encore inaccessible
	Torbeck	La communication par voie terrestre est bloquée
Sud-Est	Cayes-Jacmel	Circulation réduite à moitié en Cayes-Jacmel et Marigot à cause de l'affouillement par les vagues de la mer

## 6. Actions des secteurs

### o Abri

Départements	Actions entreprises	Remarques
Ouest	Distribution de 7.500 plats chauds dans les abris de la zone métropolitaine par le MAST  Distribution de sacs de couchage et de couvertures de laine par la Croix-Rouge et l'OIM  Distribution de 10 matelas par la CAS/MAST	
Sud-Est		Tous les abris sont fermés



Départements	Actions entreprises	Remarques
<b>Nippes</b>	Tous les abris du département sont pris en charge par les mairies de leurs communes respectives.  Distribution de 325 sacs de riz, 8 caisses d'huile de cuisine + 50 bouteilles, 30 sacs de couchages, 80 couvertures de laine, 60 gobelets, 50 moustiquaires, 100 gallons vides	
<b>Sud</b>	Distribution de plats chauds, d'eau et de rations sèches	D'après le COUD, en plus des abris formels, la population s'est réfugiée dans des maisons de famille. Ainsi le nombre de personnes en abris est de loin supérieur à ce qui est indiqué dans le rapport.  35% des abris, notamment ceux situés dans les communes éloignées, ne sont pas couverts par les services d'urgence.
<b>Centre</b>	Prise en charge par la communauté	Il y a un abri à Montagne Férie dans le Centre de Santé où l'accès est extrêmement difficile
<b>Nord' Ouest</b>	Pris en charge par leurs Mairies respectives (distribution de matelas, d'eau et nourriture)	
<b>Artibonite</b>		Fermé
<b>Grand' Anse</b>		Communication rétablie seulement le mercredi 5 octobre

○ **Infrastructures**

Les TPTC ont rétabli la circulation entre Port-Salut et Port-à-Piment où la route était coupée à la suite du passage de Matthew. L'axe routier reliant Anse-à-Veau et Baradères via Petit-Trou de Nippes est également rouvert.



**SYSTÈME NATIONAL DE GESTION  
DES RISQUES ET DES DÉASTRES  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE**

**Centre  
d'opérations  
d'urgence national**

## **1. Actions de la communauté internationale**

Plusieurs agences, organisations et regroupements de la société civile, appuient actuellement le Gouvernement et les structures du Système national de gestion des risques et des risques, incluant la Croix-Rouge haïtienne, dans la réponse aux urgences. (MSF, ECHO, ACTED, CRS, CARE, OFDA/USAID, OMS/OPS, OIM, Concern, Plan, World Vision, OCHA, PNUD, UNFPA, ONUFEMMES, Agerca...)

## **Recommandations**

- Poursuite de la prise en charge urgentes des personnes en abris.
- Survol aérien sur les zones non accessibles.
- Rétablissement urgent des voies de communication, notamment sur les grandes artères.
- Déploiement des équipes pour les évaluations multisectorielles.
- Définition et diffusion des lignes prioritaires de réponse et de relèvement par le Gouvernement.
- Prise en compte des mécanismes de coopération bilatérale et multilatérale par le Gouvernement et ses partenaires.
- Renforcement des actions de sensibilisation par rapport aux maladies hydriques et autres risques d'épidémie.

*Prochain rapport le 7 octobre 2016, à 18 heures*